

Charte de l'ASSM

«Pour la science, pour la médecine, pour la société»

Nos principes

L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) conçoit la médecine comme une science et des compétences visant à promouvoir et à préserver la santé, ainsi qu'à identifier et à traiter les maladies. Elle adopte la conception «One Health» en tant que principe directeur, place l'être humain au centre et traite des questions qui se posent aux individus et à la société. L'ASSM se consacre à tous les domaines de la médecine, de la recherche fondamentale à la recherche sur le système de santé, de la médecine de premier recours à la médecine hautement spécialisée. Elle est convaincue que la recherche est nécessaire pour progresser dans la compréhension de la santé et dans la prévention, le diagnostic et la thérapie. En parallèle, l'ASSM prête une attention toute particulière aux problèmes éthiques qui se posent en médecine. Elle s'efforce de les identifier et d'y répondre.

Dans un milieu en constante évolution, l'ASSM s'engage en tant qu'institution indépendante, libre de tout intérêt particulier. Elle base son action sur des avancées scientifiques, sur des réflexions menées à partir d'un savoir empirique et sur des principes éthiques. Elle travaille de manière transparente.

En ce sens, l'ASSM fait office d'incubateur, s'engage en faveur de l'interprofessionnalité et de l'interdisciplinarité et implique dans son travail, en plus du cercle restreint des milieux concernés, d'autres groupes d'intérêts. Elle réunit au sein de ses organes les compétences spécialisées de la recherche et de la pratique dans le domaine de la médecine et de disciplines connexes.

Notre mission

Médecine et société

- L'ASSM endosse un rôle de moteur dans la réflexion approfondie sur l'avenir de la médecine. Elle anticipe les avancées possibles et leurs conséquences sur les individus, la société, l'environnement et la médecine elle-même.
- L'ASSM se charge d'éclaircir les questions éthiques liées aux nouveaux développements et connaissances. Elle élabore des directives médico-éthiques à l'intention de la pratique et s'investit pour les faire connaître et appliquer.
- L'ASSM entretient le dialogue: elle se soucie de la diffusion de l'information et se met à disposition des politicien.ne.s et des autorités pour les conseiller et leur apporter son expertise.

La médecine en tant que science et discipline pratique

- L'ASSM s'engage en faveur d'une recherche médicale de qualité à tous points de vue.
- Elle soutient la relève en recherche médicale et en recherche clinique.
- L'ASSM s'investit dans la reconnaissance précoce de nouveaux développements scientifiques en médecine, anticipe la survenue de défis éthiques, réfléchit à la résolution de ceux-ci et s'engage en faveur de la rapide mise en pratique des avancées confirmées.

L'ASSM en tant que membre de la communauté scientifique

- La collaboration de l'ASSM à l'association des Académies suisses des sciences (a+) lui garantit des échanges interdisciplinaires, la mise en commun de compétences et des synergies pour traiter de questions dans les domaines de la reconnaissance précoce de thèmes importants pour la société, de l'éthique et du dialogue entre science et société.
- Dans le cadre de son appartenance à a+, l'ASSM s'implique dans la politique des hautes écoles, de la science et de la santé.
- L'ASSM entretient des contacts avec l'étranger en adhérant à différentes organisations internationales et en collaborant avec elles.

Approuvé par le Sénat le 13 juin 2024.